

## REGLEMENT PARTICULIER

Tournoi de Simples de la ville de Vénissieux les 6 et 7 Mars 2021

### 1 - Cadre du tournoi

1. Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du Juge-arbitre.
2. Le Juge-arbitre sera Stéphane Mauboussin du club de Charly (BCC69).
3. Le tournoi est enregistré par la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton sous le numéro de dossier : 2006869 en attendant le numéro d'autorisation final.
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFBaD de P12 à N3. Les NC sont autorisés à s'inscrire à la compétition.
5. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.
6. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence sur Poona avant le 15/02/2021.
7. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs sous le contrôle du Juge-arbitre, au CPPH en vigueur au 22/02/2021, jour du tirage au sort.

### 2 - Modalités inscriptions / remboursements / forfaits

1. La feuille d'inscription et le chèque de règlement devront obligatoirement nous parvenir avant le 15/02/2021, cachet de la poste faisant foi, aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement. Les frais d'inscriptions sont de 19 € par joueur.
2. En cas de forfait d'un participant, un joueur peut être remplacé par un joueur inscrit et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci.
3. Les remboursements des joueurs en liste d'attente se feront dans la mesure du possible le jour du tournoi. Pour les inscriptions club, un chèque sera remis à un représentant du club en main propre contre décharge. Si aucun représentant n'est présent le jour du tournoi, le remboursement sera envoyé par courrier au lendemain de la compétition. Pour les inscriptions individuelles, le remboursement sera envoyé au lendemain de la compétition ou en main propre contre décharge si présent le jour du tournoi.
4. Les droits d'inscriptions des joueurs forfaits après la date du tirage au sort ne seront remboursés qu'en cas d'une force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée

(certificat médical, attestation de travail). Le remboursement sera envoyé par courrier au lendemain de la compétition.

5. Les joueurs forfaités ou blessés, après le tirage au sort du 22/02/2020 et ce jusqu'à la fin de la compétition devront envoyer un justificatif dans les 5 jours suivant la compétition à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton par mail : [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org). Préciser les nom, prénom et N° de licence du joueur ainsi que le nom et date de la compétition.

### 3 - Programmation : Séries, tableaux, échéanciers, récompenses

1. Les séries ouvertes, au niveau national, seront les suivantes : N3 à NC ; WH1 ; WH2 ; SL3 ; SL4 ; SH6 ; DEFICIENT AUDITIF
2. Le tournoi se déroulera en série définie au CPPH. Huit séries en simples hommes et cinq séries en simples dames. Le placement dans les différentes séries se fera avec le CPPH en vigueur lors du tirage au sort du 22/02/2021.
3. En fonction du nombre d'inscrits, les séries pourront être regroupées.
4. Tous les tableaux seront en poules avec 2 sortants. Nous allons prioriser les poules de 4.
5. La compétition a lieu au Gymnase **Jacques Anquetil** (16 boulevard Marcel Sembat, 69200 Vénissieux).

#### **Samedi :**

Hommes séries 2,3,6,7,8

Dames série 1,2,3,5

Parabad WH1/WH2,SL3/SL4,SH6/DEFICIENT AUDITIF

#### **Dimanche :**

Hommes séries 1,4,5

Dames série 4

Les récompenses seront données à la fin de chaque finale.

6. Le nombre de participants est limité par tableau. En cas de dépassement du nombre d'inscrits prévu, une liste d'attente est constituée, par ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements).
7. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et ce pour le bon déroulement du tournoi.

Les matchs pourront être lancés jusqu'à 1h en avance et avant cela avec l'accord des joueurs concernés. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier et qui leur indiquera un horaire maximum de retour, le cas échéant.

8. Les organisateurs, en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux et, si besoin est, de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
9. Les récompenses seront sous forme de bons d'achats chez notre partenaire Lardesport, pour une valeur totale supérieure à 500€.

#### **4 - Règles du jeu : pointage, temps de préparation, arbitrage, tenues, pauses**

1. Tous les joueurs devront, dès leur arrivée, se faire pointer à la table de marque.
2. Le plateau de jeu est réservé au Juge-arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs. La mise en place de chaises rendra possible le coaching entre les points.
3. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL grade 3. Le volant en plastique pour la catégorie P sera le Yonex Mavis 600.
4. Les matchs seront auto-arbitrés.
5. Tout volant touchant les infrastructures fixes et mobiles (panneaux, lampes, filins, paniers baskets sur le mur du côté de la table de marque...) sera compté comme faute en jeu, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois.
6. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.
7. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table, dûment complétée, immédiatement après la fin du match.
8. Les matchs seront en 2 sets gagnant de 21 points.
9. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains. Le règlement sera affiché dans la salle.
10. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « **5 minutes** » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce quel que soit le niveau de la compétition.
11. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants et de raquettes, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (boisson, serviette, ...).

12. Dès leur arrivée sur le terrain, les joueurs disposent de 3 minutes pour débiter son match (notamment test des volants et mise en tenue). La Table de Marque sera vigilante à ce temps de préparation des joueurs.
13. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelle que soit la discipline. Il pourra être réduit sur demande des intéressés auprès du juge arbitre. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

## **5 - Divers**

1. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
2. Les joueurs sont priés de respecter les lieux (salle et vestiaires) et de ne pas dégrader le matériel mis à disposition lors de la compétition (filets, poteaux, caisses en plastique, ...).
3. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de tournoi de Simples de la ville de Vénissieux en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-arbitre.

Juge-arbitre : Stéphane Mauboussin